

En 1883, ses effectifs étaient de 500. On lui attribua alors de nouvelles responsabilités, dont celle du maintien de la paix durant la construction du Canadien Pacifique. Après le soulèvement des Métis et des Indiens, orchestré par Louis Riel en 1885 (la Rébellion du Nord-Ouest), la PMNO comptait 1000 hommes.

L'impressionnante ruée vers l'or qu'a connue le Yukon, au tournant du siècle, réunit tous les éléments susceptibles d'engendrer la violence tandis que convergeaient vers ce territoire une foule de prospecteurs. Mais, grâce à la présence de la PMNO, elle se fit pour ainsi dire sans violence.

Par la suite, on assigna à des détachements de la PMNO stationnés dans l'Arctique la tâche d'enrayer les abus dont, selon certains rapports, étaient victimes les autochtones et de contrer les menaces que des nations européennes faisaient planer sur la souveraineté canadienne.

Dès cette époque, on avait tacitement accepté la PMNO comme institution permanente. En 1904, le roi Édouard VII accola l'épithète de « royale » à son nom (PMRNO), soulignant de la sorte les services qu'elle avait rendus à la Couronne. En 1920, devenant la Gendarmerie royale du Canada, elle était du même coup la force policière nationale. La même année, son quartier général fut transféré de Regina (Saskatchewan) à Ottawa, la capitale du Canada.

À partir de 1928, en vertu de contrats passés avec différentes provinces et municipalités, la GRC commença à s'acquitter de tâches policières relevant de celles-ci aux termes de la Constitution canadienne. Elle agit de même aujourd'hui dans la majorité des provinces.

Si la GRC a d'abord et avant tout comme mission de « maintenir la paix » elle n'en a pas moins apporté une contribution importante en temps de guerre. Certains de ses membres ont participé à la guerre des Boers, en Afrique du Sud, et aux deux guerres mondiales.

La GRC de nos jours

La Gendarmerie royale du Canada constitue une force policière des plus modernes. Elle est dirigée par un commissaire qui rend compte de ses activités au gouvernement fédéral et aux procureurs généraux des provinces ayant recours à ses services par l'entremise du Solliciteur général.

La GRC compte maintenant plus de 13 000 agents et environ 7 000 employés civils. Elle dispose de plusieurs laboratoires de recherche criminelle dans le pays et d'un centre informatisé de renseignements policiers à Ottawa. Elle possède une école d'entraînement (Regina) et un collège (Ottawa) où elle offre une formation poussée non seulement à ses membres mais aux autres corps policiers canadiens et étrangers.

Parmi les principales responsabilités de la GRC, mentionnons les suivantes :

- la GRC fait office de **sûreté municipale** dans environ 200 villes canadiennes;
- la GRC s'est engagée, par contrat, à agir comme **sûreté provinciale** au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans huit des dix provinces canadiennes, l'Ontario et le Québec ayant leurs propres corps policiers;

- la GRC doit veiller à l'**application des lois fédérales**, (environ 140 lois et statuts) touchant, entre autres, les narcotiques, les crimes commerciaux, le contrôle de l'immigration et des passeports, les douanes et accises ainsi que les contrefaçons;

- la GRC représente le Canada en tant que membre de l'**Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)**; elle a 28 agents de liaison en poste à l'étranger;

- en 1984, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a pris en charge les responsabilités qui incombait auparavant à la GRC eu égard à la cueillette de renseignements; cependant, la GRC demeure responsable de la **sécurité nationale**.

Au fil des ans, la GRC a évolué. De petite force policière rurale « temporaire », elle s'est muée en un organisme policier d'envergure internationale. Tout au long de son histoire, elle s'est toutefois constamment fait un point d'honneur de régler les différends sans recourir à la violence, n'usant de ses armes qu'en dernier ressort. Fidèle à sa devise, *Maintiens le droit*, la GRC continue d'être un symbole caractéristique du Canada non seulement aux yeux des Canadiens mais à ceux du monde entier.

